

GESTION PARTICIPATIVE DES PARCS NATIONAUX EN COTE D'IVOIRE : L'EXEMPLE DE LA STRATEGIE IEC DANS LE PARC NATIONAL DE TAÏ

Kouadio Innocent Kouamé

Et

Kouamé Sylvestre Kouassi

Université Alassane Ouattara (Bouaké, Côte d'Ivoire)

kouamsylvestre@yahoo.fr / innocentkouame633@gmail.com

Résumé

Situé à l'Ouest de la Côte d'Ivoire et déclaré réserve de biosphère en 1978 puis patrimoine de l'UNESCO en 1982, le parc national de Taï a bénéficié d'une conservation particulière depuis 2002. Cette approche de gestion participative basée sur l'Information, l'Education et la Communication, en abrégée IEC, a permis une meilleure connaissance des populations sur l'importance de sa biodiversité depuis 2009. Cette étude vise à montrer le rôle et la place de l'IEC dans la conservation du parc de Taï, secteur Soubré. Pour y parvenir, le cadre méthodologique a combiné une recherche documentaire, une enquête par questionnaire adressée aux populations riveraines et un guide d'entretien soumis aux gestionnaires. Les résultats de cette étude montrent que grâce à l'IEC, 90% de la population du secteur Soubré est de plus en plus engagée dans la conservation du parc national de Taï.

Mots-clés : Parc national de Taï, IEC, gestion participative, conservation, biodiversité.

Abstract

Located in the west of Côte d'Ivoire and declared a biosphere reserve in 1978 and a UNESCO World Heritage site since 1982, Taï National Park has benefited from a special conservation strategy since 2002. This participatory management approach based on information, education and communication, abbreviated to IEC, has enabled a better knowledge of the populations on the importance of its biodiversity since 2009. This study therefore aims to show the role and place of IEC in the conservation of the Taï Park, Soubré sector. To achieve this, the methodological framework combined documentary research, a questionnaire survey addressed to the local populations and an interview guide submitted to the managers. The results of this study shows that thanks to IEC, 90% of the population of the Soubré sector is increasingly involved in the conservation of the Taï National Park, helping to conserve its rich biodiversity.

Key words: Taï National Park, IEC, participatory management, conservation, biodiversity.

Introduction

En Afrique de l'Ouest, l'importance des ressources naturelles comme facteur de développement économique implique des pressions diverses sur leurs derniers refuges que constituent les aires protégées (UICN, 2015, p.9). Ainsi, dans un contexte d'érosion rapide de la biodiversité, il apparaît utile d'attirer l'attention des populations sur les enjeux de conservation afin que celles-ci changent de comportement vis-à-vis de leur

environnement (B. Deceuninck et J. Riegel, 2011, p.2). C'est dans ce sens que la Conférence des Parties à la Convention sur la Diversité Biologique (CDB), tenue au Brésil en 2006, a adopté un programme sur la communication, l'éducation et la sensibilisation du public.

La Côte d'Ivoire bénéficie d'un beau réseau d'aires protégées constituées de 8 parcs nationaux et de 7 réserves dont le parc national de Taï qui a été inscrit sur la liste du patrimoine mondial de l'humanité depuis 1982. Dans cet espace, de nombreux auteurs ont trouvé que l'une des causes des agressions longtemps observées résidait dans la faible implication des populations locales dans la gestion dudit parc (D. Goh, 2005, p.9 ; K. Kouassi, 2012). En 1993, le Projet Autonome pour la Conservation du Parc National de Taï (PACPNT), initié avec l'appui de nombreux partenaires internationaux, constitue ainsi la première expérience de projet de conservation d'un parc et de développement des zones adjacentes (D. Goh, 2005). En effet, E. N. Yeo et *al.* (2014, p. 5) indiquent qu'un parc national doit-être considéré comme n'importe quel système qui entretient des rapports et interagit avec le milieu qui l'entoure. L'éducation à l'environnement doit donc permettre aux populations riveraines de mieux comprendre leur milieu naturel proche afin qu'elles participent à sa conservation (M. Deldicque, 2007, p.15). Dans la poursuite des initiatives antérieures, l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR), crée en 2002, à travers sa Direction de Zone Sud-Ouest (DZSO), va mettre en place en 2009, une stratégie d'Information, d'Education et de Communication (IEC) dans le but de sensibiliser la population riveraine à la conservation du parc de Taï. Dans la mise en

œuvre, l'OIPR développe de nombreuses activités impliquant la communauté et suscitant leur adhésion au concept de conservation et leur engagement à la promotion des valeurs du PNT. En quête d'efficacité, l'OIPR et ses partenaires ont toujours eu pour souci d'adapter leurs moyens et les stratégies d'intervention développées aux réalités quotidiennes en diffusant des informations pertinentes conçues pour orienter l'action de façon à ce que la perception, les attitudes et les comportements de la population restent favorables à la conservation du parc national de Taï. Dans le système des parcs nationaux de la Côte d'Ivoire, le PNT s'illustre de loin comme le mieux protégé avec une biodiversité végétale quasi-intacte et des caractéristiques fauniques endémiques en dépit de la forte humanisation de son environnement immédiat. La question principale qui fonde donc cette recherche se présente comme suit : comment la stratégie d'IEC développée dans le parc national de Taï participe-t-elle à sa conservation exemplaire ? De cette préoccupation majeure, découlent les questionnements subsidiaires suivants :

- quels sont les acteurs qui interagissent dans la stratégie IEC pour la valorisation de l'image du parc national de Taï et sa conservation durable ?
- quels sont les moyens déployés pour la réalisation des objectifs de cette stratégie ?
- quels sont les effets induits de la stratégie d'IEC sur la biodiversité du parc national de Taï ?

La présente recherche analyse la stratégie d'IEC développée dans le parc national de Taï dans un contexte de densification humaine de sa zone riveraine. Elle part de l'hypothèse selon laquelle la bonne conservation du parc national de Taï est liée à l'implication des populations riveraines dans sa conservation grâce aux vertus de la stratégie d'IEC qui y est développée.

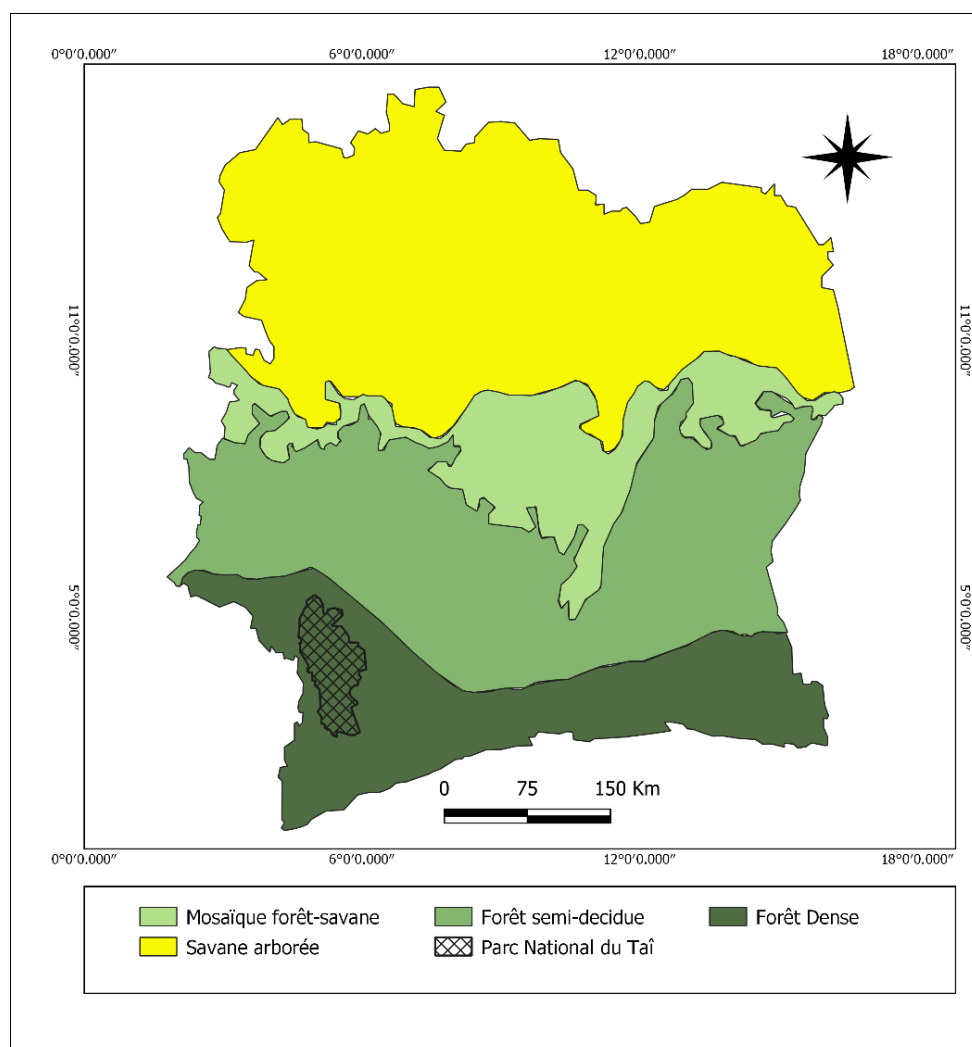
1. Méthodologie

Cette section portera sur la présentation du cadre d'étude et sur les méthodes de collecte et de traitement des données.

1.1. Milieu d'étude

Situé au sud-ouest du pays, dans l'interfluve Cavally-Sassandra, le parc national de Taï s'étend entre les 5°09'et 6°08' de latitude Nord et entre les 6°48' et 7°26' de longitude Ouest (figure 1). Le parc national de Taï a été créé par décret n° 72-544 du 28 août 1972. Il est aussitôt classé Réserve de la biosphère et bien du patrimoine mondial de l'UNESCO respectivement en 1978 et 1982.

Carte 1 : localisation du parc national de Taï



Source : SIG-PNT, 2019. KOUAME Kouadio Innocent, 2020

Selon les décrets n°495 et 496 du 23 Mai 2018, le parc national de Taï couvre une superficie de 536 016 ha. Cette superficie est constituée à 98,4% de forêt, 1,5% d'eau (une partie du lac de Buyo situé à la limite nord) et 0,1% d'affleurements rocheux, habitat ou sol nu (OIPR/DZSO, 2019). La zone riveraine se compose de populations autochtones (Guéré, Oubi,

Kroumen, Kouzié, Bété et Bakwé) et de populations allochtones de plusieurs régions de la Côte d'Ivoire (Baoulé, Agni, Malinké, Sénoufo, Lobi...) et des étrangers originaires du Burkina-Faso, de la Guinée, du Mali et du Libéria. Cette diversité de population dans la zone périphérique était de 1.447.967 habitants selon le Recensement Général de la population et de l'Habitat de 1998 (INS, 1998).

1.2. Collecte et traitement des données

Pour conduire cette étude, nous avons eu recours à plusieurs techniques de collecte des données. La méthode part d'une recherche documentaire en rapport avec (i) les politiques de conservation des aires protégées en général et du parc national de Taï en particulier, et (ii) les stratégies d'IEC qui sont développées dans ces espaces reliques notamment le PNT. Cette technique de collecte a été couplée à des enquêtes de terrain à travers l'administration du questionnaire et l'entretien. En ce qui concerne le questionnaire, nous avons procédé à un échantillonnage des villages et des populations.

- L'échantillon au niveau du cadre spatial

L'échantillon des localités enquêtées a été constitué sur la base de critères consignés dans le tableau 1. Ainsi, six (06) localités ont été choisies dans le secteur de Soubré.

Tableau 1 : Justification du choix des villages et campements enquêtés

Villages Campements	et	Justification
Amaragui		-Existence d'infrastructure scolaire pour les activités d'IEC ; -Intense activité de sensibilisation ; -Formation en éducation environnementale.
Adamakro		-Existence d'infrastructure scolaire pour les activités d'IEC ; -Formation en éducation environnementale ; -Existence de formation en alphabétisation.
Koupérou kouassikro)	(N'zi	-Existence d'infrastructure scolaire pour les activités d'IEC ; -Formation en éducation environnementale ; -Existence de formation en alphabétisation.
Kra n'guessankro		- Campement situé à une bonne distance du parc ; -Existence de formation en alphabétisation.
Zoumanakro		- Campement à proximité du parc ; -Existence de formation en alphabétisation.
Aka-Konankro		- Campement à proximité du parc ; -Village n'abritant aucune activité d'IEC ni d'alphabétisation.

Source : Nos enquêtes, Mai 2018

- **Justification du choix de la population enquêtée**

La méthode de quotas a été utilisée pour notre échantillon qui a été déterminé à partir des données démographiques du recensement de 2014 (RGPH, 2014).

Pour définir le nombre de personnes représentatifs à enquêter, nous avons utilisé la formule suivante :

$$n = \frac{Z^2 (PQ) N}{[e^2 (N - 1) + Z^2(PQ)]}$$

- n = Taille de l'échantillon ;
- N = Taille de la population mère ;
- Z = Coefficient de marge (déterminé à partir du seuil de confiance) ;
- e = Marge d'erreur ;
- P = Proportion de ménages supposés avoir les caractères recherchés. Cette proportion variant entre 0,0 et 1 est une probabilité d'occurrence d'un événement. Dans le cas où l'on ne dispose d'aucune valeur de cette proportion, celle-ci est fixée à 50% (0,5) ;
- Q = 1 – P.

Tableau 2 : Récapitulatif du nombre de personnes enquêtées par localité

Nom	Type	Effectif de population	Nombre de personnes enquêtées
Amaradjui	Village	3995	127
Adamakro		3180	102
Koupérou		3308	106
Kra n'guessankro	Campement	350	11
Aka konankro		215	07
Zoumanakro		564	18
	TOTAL	11612	373

Source : Nos enquêtes, Mai 2018

Au total, l'échantillon de l'étude s'est composé de 373 enquêtés. S'agissant des entretiens, les interlocuteurs ont été des responsables de services publics et privés et des leaders d'opinion impliqués dans la conservation des aires protégées. Il s'agit de la Direction de Zone Sud-Ouest (DZSO) de l'OIPR avec 03 personnes, de la Direction régionale du ministère de l'Environnement de Soubré avec 01 personne, de la Direction régionale de l'Education nationale avec une personne et de l'ONG Aurore avec 01 personne. Au total, les guides ont été soumis à 05 personnes. Les entretiens portaient sur leurs contributions à la stratégie d'IEC mise en place pour la conservation durable du PNT, ce qui a permis de comprendre leurs degrés d'implication dans la sensibilisation des populations riveraines à la conservation de l'aire protégée.

Au niveau du traitement des données, les données quantitatives ont fait l'objet de traitements graphique, statistique et cartographique. Pour l'analyse graphique et statistique, nous avons eu recours aux logiciels Microsoft Excel (2013). Quant à la démarche cartographique, nous avons utilisé le logiciel QGis 3.2. Les données qualitatives ont été traitées manuellement.

2. Résultats

2.1. L'IEC, une stratégie multi-acteurs et participative

2.1.1. Une collaboration d'acteurs nationaux et internationaux

Les actions d'Information, d'Education et de Communication ont besoin d'impliquer tous les acteurs intervenants ou non dans la zone périphérique du secteur Soubré. Ainsi, la Direction de Zone Sud-Ouest

(DZSO) de l'Office Ivoirien des Parcs et Réserves assure la gestion de cette aire protégée en collaboration avec de nombreux partenaires qui sont consignés dans le tableau suivant :

Tableau 3 : Répartition des acteurs et leurs priorités

Parties prenantes	Priorités
Communauté Internationale (KFW et GIZ, le CSRS et la WCF, etc)	Préservation de la diversité biologique du parc
Office Ivoirien des parcs et Réserves (OIPR)	Préservation de la diversité biologique du parc, développement socioéconomique des populations locales
Collectivités locales (le Conseil régional)	Développement de l'Espace Taï (secteur Soubré)
Direction Régionale de l'Environnement	Développement de la culture environnementale auprès des populations Préservation des conditions environnementales
Populations locales	Satisfaction des besoins primaires (sécurité alimentaire, santé, éducation, eau, bien-être social, etc)
Direction Régionale de l'Education Nationale	Education environnementale dans les écoles primaires autour du parc national de Taï

Source : Nos enquêtes, Juin-Juillet 2018

Cette diversité d'acteurs milite pour le maintien des valeurs du PNT. En effet, leur objectif commun est de disposer d'un système de gestion durable en collaboration avec la population et la communauté internationale, en vue de renforcer l'information, la communication et l'éducation environnementale. Dans ce sens, le succès de cette approche passe par la réalisation d'activités impliquant la communauté et suscitant

leur adhésion au concept de conservation et leur engagement à la promotion des valeurs de l'aire protégée.

2.1.2. Une gestion par l'action participative

L'Office Ivoirien des Parcs et Réserves (OIPR) est le premier partenaire de cette stratégie. En effet, la DZSO de l'OIPR a en charge l'aménagement et la gestion du Parc national de Taï. Ainsi, dans le cadre des activités liées à la conception et à la mise en œuvre du programme de l'IEC, la DZSO s'engage, avec l'appui des partenaires techniques et financiers (KWF, GTZ, WWF, WCF) et bien d'autres organismes œuvrant pour la sauvegarde de l'environnement, à :

- définir, au préalable, le cadre de chaque intervention, afin d'optimiser sa mise en œuvre, soit pour l'assistance technique, l'élaboration de projet, la recherche de financement de projet et la conduite d'une activité donnée dans le secteur du parc national de Taï ;
- apporter son appui institutionnel à la Cellule des Projets Environnementaux (CPE), dans l'exécution des activités à mener dans le cadre de la stratégie IEC ;
- fournir dans la mesure du possible, les moyens appropriés, pour la conduite des activités de la CPE. Ces moyens seront déterminés selon les besoins exprimés ;
- associer la CPE dans l'élaboration, le suivi et l'évaluation des plans d'opération annuels du PNT, afin d'apprécier pleinement l'impact de l'Information, l'Education et la Communication (IEC), dans la stratégie globale de conservation du Parc National de Taï.

Outre ces appuis, la direction de zone sud-ouest contribue à la formation des Associations Villageoises de Conservation et de Développement (AVCD) (photo 1). Ainsi outillées, ces AVCD relaient les informations de sensibilisation dans leurs communautés respectives.

Photo 1 : Formation des ACVD dans le cadre de l'IEC à l'OIPR/DZSO



Source : OIPR/zone sud-ouest, 2018

Cette formation témoigne de l'adhésion de la population riveraine à cette stratégie IEC, afin de s'approprier la conservation durable du parc national de Taï. La mise en œuvre effective de cette démarche nécessite d'importantes ressources.

2.2. Une stratégie mobilisant une diversité de moyens

Pour la réussite des activités d'IEC, les acteurs techniques chargés de la mise en œuvre font recours à des moyens financiers et matériels.

2.2.1. L'IEC, un programme bénéficiant d'un important appui financier au PNT

Le financement des activités d'IEC est pris en compte dans le plan pluriannuel notamment au niveau des axes d'interventions suivants : renforcement de la promotion du parc national de Taï, la communication pour le changement de comportement et, enfin la mobilisation sociale et participation communautaire.

Tableau 4 : Coût des activités d'IEC

Programme d'activité IEC	Total (x 1000 FCFA)	Année				
		A1	A2	A3	A4	A5
Communication, marketing et sensibilisation	304 550	70 110	55 610	61 610	55 610	61 610

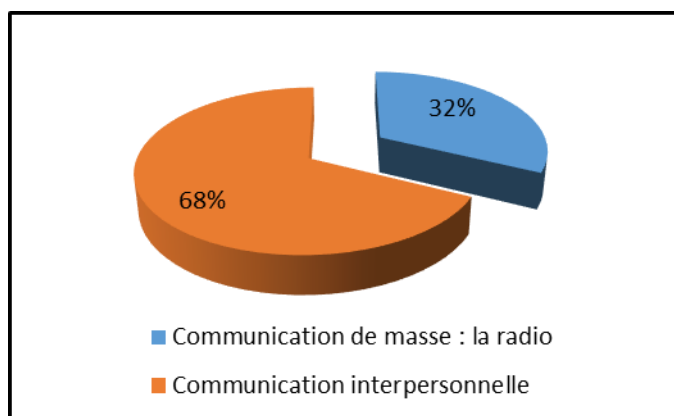
Source : OIPR, Plan d'Aménagement et Gestion 2014-2018

Cette planification vise à couvrir toutes les activités d'IEC afin que l'objectif de sensibilisation et de promotion de l'image du parc national de Taï soit atteint. Ainsi, selon le document de politique de conservation du PNT, la stratégie IEC a mobilisé la somme de 304 550 000 FCFA sur la période 2014-2018, soit une moyenne de 60 millions de FCFA par an pour la réalisation d'activités de communication, de marketing et de sensibilisation. Ce budget semble colossal comparé aux budgets, il y a quelques années, de certaines aires protégées comme le parc national de la Marahoué (K. Kouassi, 2012).

2.2.2. Des moyens matériels qui misent sur les visuels

Au niveau matériel, l'IEC mobilise plusieurs moyens matériels au parc national de Taï qui sont fonction du mode de communication utilisé pour la sensibilisation des riverains du secteur Soubré (figure 1).

Figure 1 : Répartition du mode de communication en fonction des enquêtés



Source : Nos enquêtes, Juillet 2018

Selon nos enquêtes, 68% des riverains du secteur Soubré sont favorables à la communication interpersonnelle qui « est l'échange qui s'établit par le langage verbal et non verbal (gestes et mimiques) entre deux individus ou au sein d'un groupe de même sexe » (OIPR, 2019). Ainsi, à travers ce mode de communication, « l'éducation par les pairs » qui est une approche qui privilégie la sensibilisation entre groupes du même sexe, de la même tranche d'âge et appartenant à une catégorie sociale, est plus attendue par la population riveraine du secteur Soubré. Les agents commis aux actions IEC du PNT disposent de nombreux moyens, comme présenté sur la photo 1 et la planche 1, pour faire passer leurs messages.

Photo 2 : Eléments de sensibilisation et de promotion du parc national de Tai



Source : TOURE, 2018

Planche 1 : Les affiches de sensibilisation dans la stratégie IEC

Photo : La carte du parc avec sa faune
l'orpaillage



Photo : Les dangers que cause



Photo : Affiches des interdictions du parc
d'aménagement de bas-national de Taï
national de Taï



Photo : Affiches
fond autour du parc



Cliché : ERIC Touré, Juillet 2018

Photo 3: Le recto d'un disc-compact



La communication de masse, quant à elle, se base sur le paysage médiatique dit de proximité. Au niveau de la zone périphérique du Parc national de Taï, des radios locales de proximité émettent de façon

quotidienne dans toutes les grandes agglomérations qui ceinturent le parc. Dans le secteur Soubré, la communication de masse est peu perceptible, avec 32% d'adhésion des populations enquêtées. Cela se justifie par des zones de rupture des émetteurs, même si ce déficit est aujourd'hui pallié par la radio de Zagné. Ces médias sont en partenariat avec le PNT qui gagnerait à disposer de sa propre radio afin de faciliter la communication.

Nonobstant ces quelques lacunes techniques et organisationnelles, ces médias de proximité sont de précieux canaux pour communiquer, informer et sensibiliser les populations riveraines du secteur Soubré sur la conservation du PNT. Les moyens déployés par les acteurs de la stratégie d'information d'éducation et de communication facilitent les changements de comportements vis-à-vis du parc national de Taï.

2.3. L'IEC au service de la conservation de la biodiversité du parc national de Taï

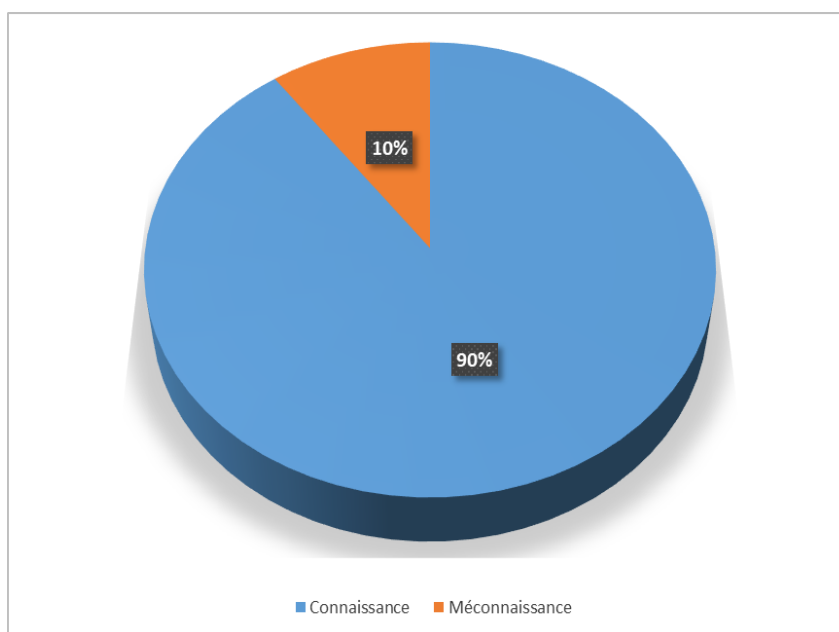
L'objectif attendu qui est de mobiliser toutes les parties prenantes autour des enjeux de conservation du parc afin de pérenniser les acquis de cette aire protégée est en passe d'être atteint.

2.3.1. Une nette amélioration du niveau de connaissance du parc national de Taï par les populations

Le succès de la mise œuvre des activités d'IEC repose sur la disposition des riverains du secteur à adhérer au concept de gestion participative. Ainsi, le soutien des décideurs et autres leaders communautaires et la disponibilité des ressources financières pour la

réalisation des activités d'IEC donnent les résultats représentés sur la figure suivante :

Figure 2 : Niveau de connaissance du parc par les populations à travers l'IEC



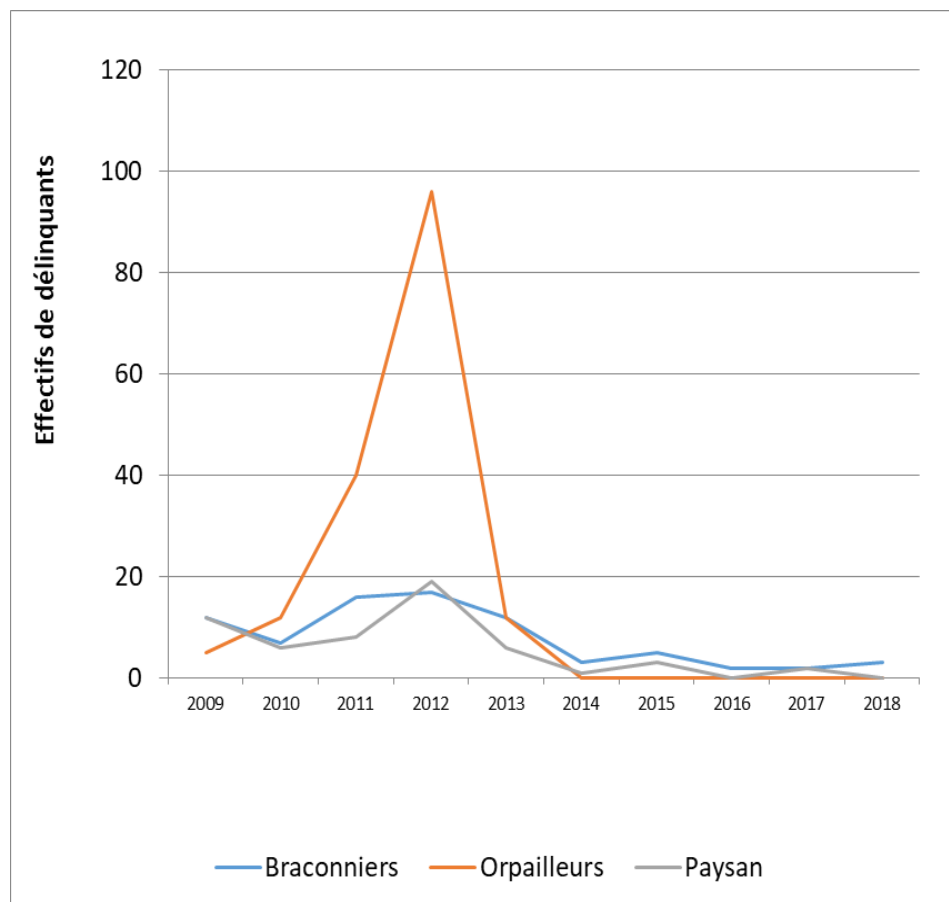
Source : Nos enquêtes, Juin-Juillet 2018

Suite aux initiatives d'IEC, 90% des populations enquêtées ont affirmé avoir désormais une meilleure connaissance du parc et de ses enjeux. Seuls 10% disposent d'une connaissance non suffisante du PNT. Par ailleurs, cette promotion de l'image de la biodiversité du parc national de Taï a permis une baisse des infractions.

2.3.2. Une réduction des délits au profit de la biodiversité du parc

La mise en œuvre de l'IEC axée sur la promotion des services écosystémiques du parc national de Taï et la participation de la population au programme de conservation, donne satisfaction à l'ensemble des acteurs de cette stratégie. Ainsi, grâce à la franche collaboration entre les acteurs, l'IEC parvient à réduire les infractions et à mieux conserver le couvert végétal du parc national de Taï comme l'illustre les figures 3 et 4

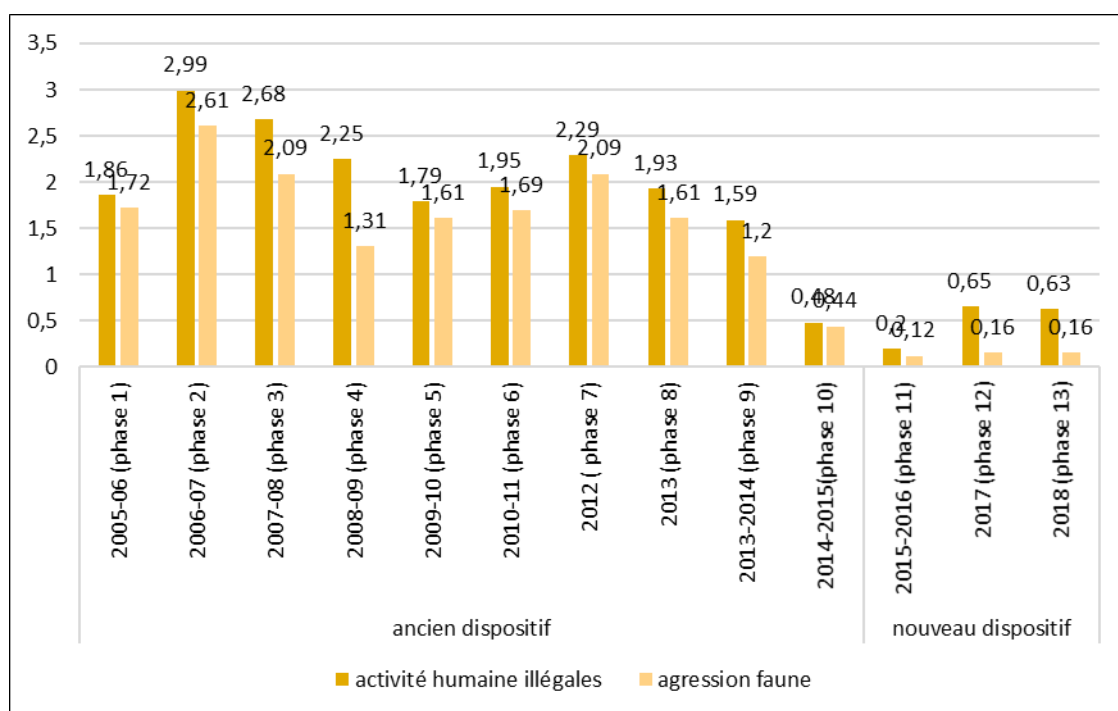
Figure 3: Evolution du niveau d'infraction dans le parc national de Taï



Source : OIPR/DZSO, 2018

Cette figure montre nettement que depuis 2012, les activités de braconnage, d'orpaillage et d'exploitation agricole dans le PNT ont régressé de façon drastique pour être quasi-nulles aujourd'hui. Cette situation résulte de la belle collaboration entre les gestionnaires et les populations riveraines qui se sont approprié la conservation du parc grâce aux activités d'IEC. Ce changement de comportement des populations n'est pas sans impact sur l'état de la faune (figure 4) et de la flore (carte 2) du PNT.

Figure 4 : IKA des indices d'activités humaines illégales

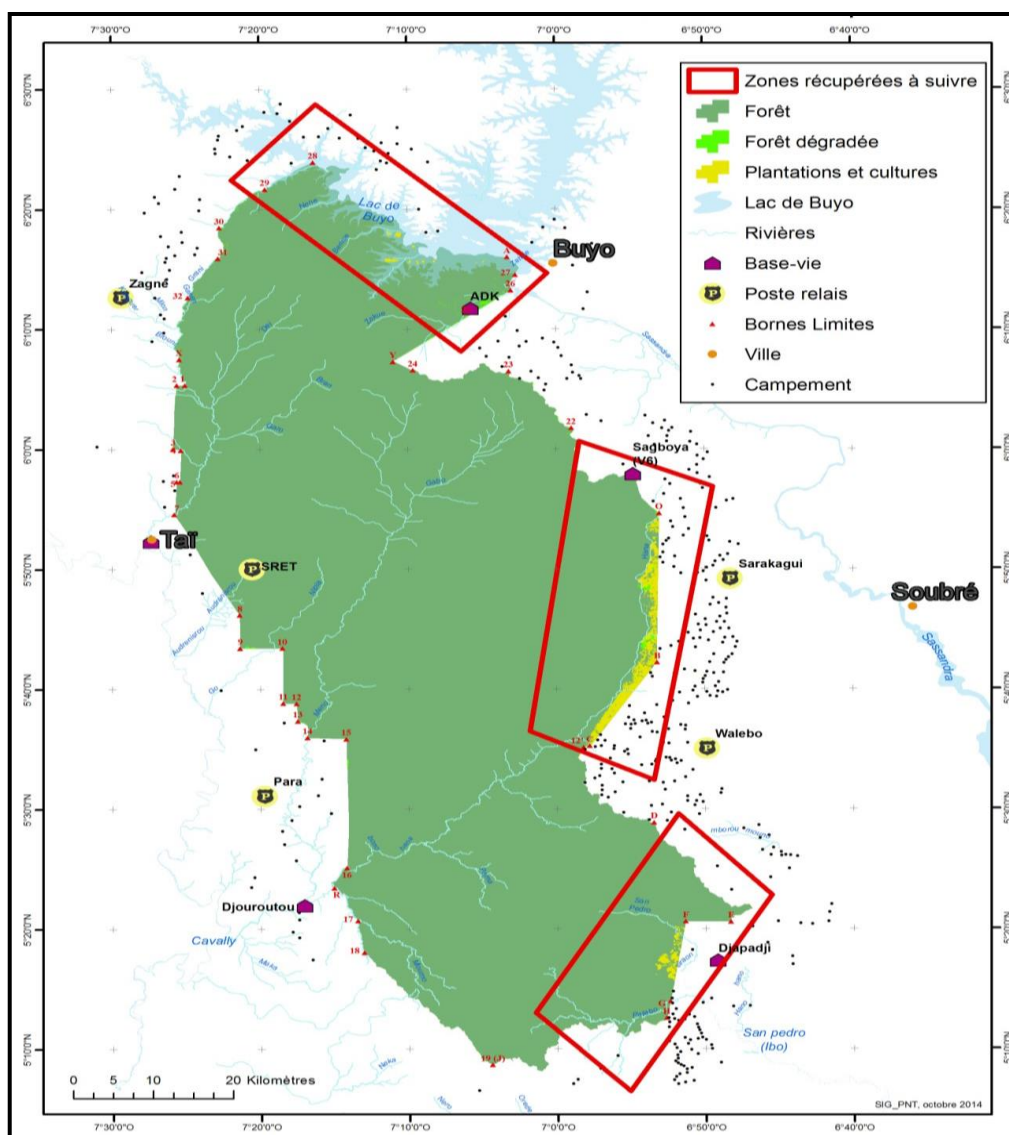


Source : OIPR/zone sud-ouest, suivi écologique 2019

La figure 4 montre que le nouveau dispositif de suivi écologique mis en place depuis 2014 associé aux activités d'IEC auprès des populations, a conduit à une forte réduction des agressions sur la faune animale du PNT.

De même, ces résultats ont un impact significatif sur la conservation de la végétation du parc (carte 2).

Carte 2: Etat de la végétation du parc et localisation des zones récupérées



Source : OIPR/Zone Sud-Ouest

A l'exception de franges qui font l'objet d'anthropisation sur les rives Sud, Est et Nord, la quasi-totalité du PNT est encore intacte avec une végétation luxuriante. En effet, 97,7% de sa superficie sont couvertes par une canopée fermée et la partie dégradée par l'agriculture n'atteignait qu'un taux de 0,9 % en 2011. De même, sur les 4600 hectares d'exploitations agricoles récupérés en 2018, il n'existe plus de parcelles entretenues constatée par les gestionnaires. Ainsi, le taux de couverture du PNT est passé de 98,5% à plus de 99,4%, soit une croissance du taux de rencontre des principaux indicateurs des espèces de la faune (OIPR/PAG-PNT, 2014-2018, p.85).

Conclusion

L'IEC est une stratégie nouvelle mise en place par les gestionnaires du parc national de Taï depuis 2009, qui associe les populations riveraines en vue d'une large sensibilisation sur l'importance de l'aire protégée pour les générations présentes et à venir. Dans le cadre de cette recherche, c'est toute la complexité et la diversité des approches utilisées dans cette stratégie pour communiquer sur les enjeux environnementaux dans ce secteur qui est mise en avant. En effet, l'éducation environnementale est un facteur clé et essentiel pour accompagner les riverains à un changement de comportement vis-à-vis de la biodiversité du parc national de Taï. C'est pourquoi, le Plan d'Aménagement et de Gestion du PNT a élaboré un programme dédié dénommé « Communication, Marketing et Sensibilisation », basé sur l'amélioration de l'image et la perception du PNT en vue de faire connaître son importance et d'assurer sa pérennité. Les

actions d'IEC qui y sont développées ont le double avantage d'avoir favorisé une appropriation de la conservation par les populations riveraines, gage de succès de la pérennité des acquis du parc, mais également une mobilisation des partenaires internationaux autour des enjeux du PNT.

Sur ce plan, le PNT inscrit sur la liste des biens mondiaux de l'UNESCO, est un puissant instrument de la géopolitique de la Côte d'Ivoire à travers son rayonnement mondial exprimé par sa présence aux prestigieuses foires internationales de tourisme. Une nouvelle forme de diplomatie dite environnementale qui pourrait naître aux côtés de la traditionnelle diplomatie économique et de l'émergente diplomatie parlementaire. Le succès de la stratégie IEC deviendrait donc, dans ce sens, un véritable levier de développement durable de la Côte d'Ivoire dans l'avenir.

Références bibliographique

- Deceuninck B. et Riegel J., 2011: « La France et son Outre-Mer dans les enjeux mondiaux de conservation des oiseaux ». Article January 2011 [https://www.researchgate.net/publication:265172675](https://www.researchgate.net/publication/265172675) 8p.
- Deldicque M., 2007: Le dialogue dans l'itinéraire de création de la réserve de biosphère ; repères, pratiques et expériences. Réserves de biosphère – Notes techniques-2, 17p.
- Goh D., 2005: Les approches participatives dans la gestion des aires protégées en Côte d'Ivoire : l'expérience du Projet

- Autonome pour la Conservation du Parc National de Taï (PACPNT), Université Abobo-Adjamé, Sciences et Gestion de l'Environnement ; Option : Gestion des Ressources Naturelles et Développement Rural. 317p.
- Kouassi K. S., 2012 : La prospective territoriale et la conservation des aires protégées en Côte d'Ivoire : l'exemple des parcs nationaux de Taï et de la Marahoué, Université Félix Houphouët Boigny-Abidjan, Thèse de doctorat unique, 443p.
- OIPR, (2019) : plan pluriannuel de communication de la direction de zone sud-ouest 2017 – 2019. 25p.
- OIPR, 2009 : Document de stratégie de relance de l'écotourisme dans les parcs nationaux et réserves de Côte d'Ivoire, 36p.
- UICN, 2015 : Formations en gestion des aires protégées en Afrique de l'ouest et centrale, 52pp.
- Yeo N. E., Dossou B., Koné I., Ochou D., Ouattara I.Z. 2014 : « Gestion participative de la Réserve de Biosphère de Taï en Côte d'Ivoire : quelle implication des populations locales ? » *Science Lib Editions Mersenne* : Volume 6, N ° 140106 | SSN 21114706. 20p.